Hommage aux soldats du carré militaire de

MOURS

Nous sommes réunis dans ce lieu pour rendre hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour la France, pour notre liberté et pour les générations qui leur ont succédé.

Derrière chacune de ces tombes, il y a un homme, une histoire, une famille, des proches.

Ces soldats reposent aujourd'hui dans notre commune. Ils ne sont pas originaires de Mours pour certains, mais ils font désormais partie de notre mémoire communale.

Parmi ces noms, il en est un que je souhaite évoquer tout particulièrement aujourd'hui : **celui d'Alexandre Pierrot.**

Né le 14 janvier 1893 à Laboisiere en Thelle, fils d'Auguste Eugène et de Marie Léontine Lesieur demeurant rue de l'Isle Adam à Mours.

Il est décédé le 1 septembre 1914 à l'âge de 21 ans à Dannevoux département de la Meuse.

Mort pour la France à Verdun, au cours de cette bataille qui symbolise à elle seule l'horreur et le sacrifice de la Grande Guerre, **son corps n'a jamais été retrouvé.**

Il n'a donc pas de tombe, pas de sépulture pour matérialiser son dernier repos.

Et pourtant ici, son nom est inscrit sur la tombe de ses parents.

Cette inscription est bien plus qu'un nom gravé. Elle est une trace, un témoignage, une présence. Elle rappelle qu'un homme a combattu, qu'il a donné sa vie et que, malgré l'absence de son corps, il n'a pas disparu de notre mémoire.

Alexandre Pierrot nous rappelle que derrière les grandes batailles et les chiffres de l'Histoire, il y a toujours des destins individuels, des vies interrompues et des familles marquées à jamais.

Aujourd'hui, à travers lui, nous rendons également hommage à tous ces soldats dont les corps n'ont jamais été retrouvés, à tous ces disparus dont les noms demeurent les seuls témoins de leur sacrifice.

En ce lieu, nous avons un devoir : celui de nous souvenir.

Se souvenir de leur courage, de leur engagement, de leur sacrifice.

A ceux dont les corps n'ont jamais été retrouvés, et tout particulièrement à Alexandre Pierrot, nous adressons notre reconnaissance.

Leurs noms sont inscrits dans la pierre. Ils doivent rester gravés dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Le Maire,

Olivier Lesueur